

États financiers

LE 31 MARS 2006

Centre de toxicomanie et de santé mentale

Rapport du vérificateur

À l'intention des administrateurs du Centre de toxicomanie et de santé mentale

Nous avons vérifié le bilan du Centre de toxicomanie et de santé mentale [« CAMH »] au 31 mars 2006 et les états des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'actif et des mouvements de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de CAMH. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement à tous égards importants la situation financière de CAMH au 31 mars 2006, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Conformément à la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario, nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués d'une façon compatible avec celle de la période précédente.

Les comptables agréés,

Ernst & Young LLP

Toronto, Canada

Le 12 mai 2006

Bilan

AU 31 MARS

Actif	2006	2005
	\$	\$
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents <i>[note 3]</i>	80 423 605	65 142 105
Encaisse en fiducie <i>[note 4]</i>	956 283	562 419
Comptes débiteurs <i>[note 5]</i>	8 492 574	10 034 209
Stocks	433 558	424 136
Charges payées d'avance	737 719	727 651
Total de l'actif à court terme	91 043 739	76 890 520
Investissements <i>[notes 3 et 11]</i>	3 885 037	1 589 135
Immobilisations, nettes <i>[note 6]</i>	45 123 622	44 838 154
	140 052 398	123 317 809

Passif et actif net

Passif à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer	49 857 791	48 852 357
Comptes en fiducie des patients <i>[note 4]</i>	956 283	562 419
Contributions de recherche comptabilisées d'avance <i>[note 8[a]]</i>	20 311 108	14 501 488
Autres contributions payées d'avance <i>[note 8[b]]</i>	2 649 979	2 083 491
Total du passif à court terme	73 775 161	65 999 755
Contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance <i>[note 7]</i>	37 668 691	34 508 957
Total du passif	111 443 852	100 508 712
Passifs éventuels <i>[note 12]</i>		

Actif net

Investissements en immobilisations <i>[note 9[a]]</i>	11 339 967	11 918 331
Non affecté	17 241 952	10 864 139
Fonds de dotation	26 627	26 627
Total de l'actif net	28 608 546	22 809 097
	140 052 398	123 317 809

Voir les notes afférentes aux états financiers

Approuvé par le Conseil :

Le président,
Conseil d'administration,



Le président,
Comité de la vérification et des finances,



État des résultats

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Recettes	2006	2005
	\$	\$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	217 013 908	208 722 905
Revenus provenant des patients	265 702	662 458
Subventions et dons [note 8]	24 103 878	24 143 804
Activités auxiliaires	13 157 535	13 143 543
Amortissements et contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance	3 122 622	3 335 932
Intérêts	2 019 861	1 233 825
	259 683 506	251 242 467

Dépenses

Salaires et avantages sociaux [note 10]	193 140 450	191 794 664
Fournitures et autres frais de bureau	45 122 470	44 301 620
Amortissement pour dépréciation	5 812 892	5 597 444
Loyer	2 276 345	2 258 687
Médicaments et fournitures médicales	4 012 369	3 690 146
Services médicaux et chirurgicaux	3 519 531	3 397 614
	253 884 057	251 040 175
Excédent des recettes sur les dépenses avant la subvention de réaménagement	5 799 449	202 292
Subvention de réaménagement [note 6]	—	2 062 916
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice	5 799 449	2 265 208

Voir les notes afférentes aux états financiers

État de l'évolution de l'actif net

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2006				2005
	INVESTI EN IMMOBILISATIONS	NON AFFECTÉ	FONDS DE DOTATION	TOTAL	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net, début de l'exercice	11 918 331	10 864 139	26 627	22 809 097	20 543 889
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice	—	5 799 449	—	5 799 449	2 265 208
Évolution nette des investissements en immobilisations [note 9[b]]	(578 364)	578 364	—	—	—
Actif net, fin de l'exercice	11 339 967	17 241 952	26 627	28 608 546	22 809 097

Voir la note afférente aux états financiers

État des mouvements de trésorerie

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2006 \$	2005 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice	5 799 449	2 265 208
Addition (déduction) des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement pour dépréciation	5 812 892	5 597 444
Amortissement des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance	(3 122 622)	(3 335 932)
	8 489 719	4 526 720
Évolution nette du solde des fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation	8 903 687	2 007 823
Rentrées nettes liées aux activités de fonctionnement	17 393 406	6 534 543

Activités de financement et d'investissement

Acquisition de valeurs immobilisées	(6 098 360)	(8 845 675)
Contributions affectées aux immobilisations	6 282 356	10 145 441
Augmentation des investissements	(2 295 902)	(1 589 134)
Sorties liées aux activités de financement et d'investissement	(2 111 906)	(289 368)
Augmentation nette de l'encaisse durant l'exercice	15 281 500	6 245 175
Trésorerie et équivalents, début de l'exercice	65 142 105	58 896 930
Trésorerie et équivalents, fin de l'exercice	80 423 605	65 142 105

Voir les notes afférentes aux états financiers

Notes afférentes aux états financiers

LE 31 MARS 2006

1. Statut de personne morale

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale [« CAMH »] est un hôpital réparti sur quatre emplacements principaux à Toronto ; il offre aussi des programmes régionaux partout en Ontario. CAMH a pour vocation de fournir des services de traitement, d'éducation et de recherche liés à la toxicomanie et la santé mentale. CAMH a été constitué en personne morale sans capital-actions par lettres patentes de fusion en vertu de la Loi sur les personnes morales (Ontario) le 23 janvier 1998. CAMH est également un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ; à ce titre, il est exempt d'impôt sur le revenu. Les activités de CAMH sont assujetties aux dispositions de la Loi sur les hôpitaux publics.

2. Principales conventions comptables

Présentation

Les présents états financiers font état de l'actif, du passif et des activités de CAMH. Les activités d'exploitation de la Fondation du Centre de toxicomanie et de santé mentale [la « Fondation »], une entité affiliée libre, sont présentées séparément [note 17]. La direction a préparé les états financiers en accord avec les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Recours aux estimations

Pour préparer les états financiers en accord avec les principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui modifient les soldes des éléments d'actif et de passif ainsi que l'actif et le passif éventuels présentés en date des états financiers et les montants des recettes et des dépenses présentés pendant la période d'exercice. Les résultats pourraient être différents de ces estimations.

L'hôpital a conclu une entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), l'Entente de responsabilisation des hôpitaux (l'« Entente »), qui énonce les droits et les obligations des deux parties relativement au financement que le ministère verse à l'hôpital pour les exercices 2006 et 2007. L'Entente prévoit le financement versé à l'hôpital ainsi que les normes de rendement et les obligations de l'hôpital qui établissent les résultats que l'hôpital devra obtenir dans un certain nombre de secteurs.

Si l'hôpital ne respecte pas les normes de rendement et ne remplit pas ses obligations, selon les renseignements sur le rendement présentés après que les états financiers ont été préparés, l'Entente prévoit un processus progressif de correction à suivre. Selon l'issue de ce processus, le MSSLD a le droit d'augmenter ou de réduire le financement qu'il verse à l'hôpital. Les revenus constatés dans les présents états financiers représentent la meilleure estimation de la direction concernant les montants réalisés pendant l'exercice.

Constatation des produits

CAMH a recours à la méthode comptable du report de contributions, laquelle comprend les dons et subventions gouvernementales. Les contributions non affectées sont constatées lorsqu'elles sont reçues ou recevables si la somme à recevoir peut être raisonnablement estimée et son recouvrement raisonnablement assuré. Les contributions affectées à l'externe, qui ne sont pas destinées au fonds de dotation, sont comptabilisées d'avance et imputées à l'exercice correspondant à la dépense.

Les contributions au fonds de dotation sont comptabilisées comme des gains directs de l'actif net.

Les revenus de placement affectés sont calculés comme revenus l'année où les charges sont comptabilisées. Les revenus de placement non affectés sont calculés comme revenus l'année où ils sont encaissés.

Les contributions affectées à l'externe aux immobilisations sont imputées comme contributions comptabilisées d'avance et leur amortissement est calculé sous la rubrique Activités de fonctionnement à mesure que la valeur immobilisée se déprécie, sauf pour ce qui est des contributions affectées à l'acquisition de biens-fonds, qui sont comptabilisées comme des augmentations de l'actif net investi dans les immobilisations.

Les recettes tirés des services accessoires sont constatées quand les services sont fournis.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont inscrits selon leur coût ou leur valeur marchande, la valeur moindre étant la valeur retenue.

Notes afférentes aux états financiers

[SUITE]

Stocks

Les stocks sont évalués selon leur coût moyen ou leur coût de remplacement, la valeur moindre étant la valeur retenue.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont évaluées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations d'apport sont calculées à leur juste valeur à la date d'acquisition et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire pour leur durée d'utilisation probable, comme suit :

Édifices	de 20 à 40 ans
Équipement	de 5 à 15 ans
Améliorations foncières	10 ans

Biens et services d'apport

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des activités de bénévolat, les services d'apport ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les biens d'apport ne sont pas non plus comptabilisés dans ces états financiers.

Régimes de prestations aux employés

RÉGIMES INTERENTREPRISES

Les cotisations à un régime de retraite interentreprises sont passées en charges quand elles sont exigibles.

3. Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents représentent l'encaisse que détient CAMH dans des comptes bancaires et des instruments du marché monétaire dont l'échéance initiale au moment de l'acquisition est de trois mois ou moins. Au 31 mars 2006, le solde était constitué des fonds détenus dans les comptes bancaires de CAMH.

Un montant de la trésorerie et des équivalents égal à des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance non réalisées [note 7] a été constaté comme investissement à long terme.

4. Encaisse en fiducie

CAMH gère les sommes appartenant à ses patients et ex-patients, reçues du ministère des Services sociaux et communautaires, suite à une entente de fiducie. L'encaisse en fiducie est compensée par un passif correspondant.

5. Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs comprennent les éléments suivants :

	2006 \$	2005 \$
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	1 769 854	3 360 691
Patients	310 636	384 056
Autres [note 11]	6 412 084	6 289 462
	8 492 574	10 034 209

Notes afférentes aux états financiers

[SUITE]

6. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2006		
	COÛT \$	AMORTISSEMENT CUMULÉ \$	VALEUR COMPTABLE NETTE \$
Terrains	9 485 465	—	9 485 465
Édifices	28 538 863	7 494 757	21 044 106
Équipement	43 300 005	32 902 582	10 397 423
Réaménagement du site	4 196 628	—	4 196 628
	85 520 961	40 397 339	45 123 622

	2005		
	COÛT \$	AMORTISSEMENT CUMULÉ \$	VALEUR COMPTABLE NETTE \$
Terrains	9 485 465	—	9 485 465
Édifices	27 322 066	6 413 717	20 908 349
Équipement	41 467 120	28 170 730	13 296 390
Réaménagement du site	1 147 950	—	1 147 950
	79 422 601	34 584 447	44 838 154

Le 24 juin 2004, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée [« le MSSLD »] s'est engagé à accorder une subvention de planification et de conception de 16 millions de dollars pour la phase 1 du projet de réaménagement du site [« le projet »]. Grâce à ce projet en plusieurs phases, l'emplacement de la rue Queen, un hôpital psychiatrique traditionnel, deviendra un centre de calibre mondial dans les domaines des soins liés à la toxicomanie et à la santé mentale, de la recherche, de l'éducation, de la promotion de la santé et de la prévention. Ce centre sera aménagé comme un village urbain. CAMH regroupera les activités de ses quatre emplacements principaux au nouvel emplacement réaménagé, qui sera le point central des programmes, des services et des ressources de CAMH.

Au 31 mars 2006, CAMH avait reçu un total de 9 600 000 \$ [2005 : 4 800 000 \$] de la subvention. Au cours de l'exercice 2006, des dépenses de 3 048 678 \$ liées à la phase 1 [2005 : 1 147 950 \$] ont été capitalisées. Au 31 mars 2006, les contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance relatives au projet s'élevaient à 7 716 558 \$ [2005 : 2 916 558 \$], dont 3 885 036 \$ [2005 : 1 589 134 \$] n'avaient pas été dépensées [note 7].

L'état des résultats comprend des coûts de 78 020 \$ liés aux autres phases du projet.

En 2005, un montant de 2 062 916 \$ lié aux coûts de la phase 1 assumés dans les exercices précédents est constaté dans l'état des résultats.

7. Contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance

Les contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance représentent la somme non amortie de dons et de subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Leur amortissement est inscrit comme revenu dans l'état des résultats. Les modifications au solde des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance sont les suivantes :

	2006 \$	2005 \$
Solde, début de l'exercice	34 508 957	27 699 448
Moins amortissement des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance	(3 122 622)	(3 335 932)
Addition des contributions affectées aux immobilisations [note 6]	6 282 356	10 145 441
Solde, fin de l'exercice	37 668 691	34 508 957

Le solde indiqué ci-dessus comprend des contributions de 3 885 036 \$ [2005 : 1 589 134 \$] reçues mais non encore utilisées pour acheter des immobilisations [note 3].

Notes afférentes aux états financiers

[SUITE]

8. Contributions comptabilisées d'avance

[a] Les contributions de recherche comptabilisées d'avance représentent la somme inutilisée des subventions et dons grevés d'affectations d'origine externe pour la recherche. Les modifications au solde des contributions de recherche comptabilisées d'avance sont les suivantes :

	2006 \$	2005 \$
Solde, début de l'exercice	14 501 488	19 683 777
Somme reçue pendant l'exercice	29 913 498	18 961 515
Recettes imputées à l'exercice actuel	(24 103 878)	(24 143 804)
Solde, fin de l'exercice	20 311 108	14 501 488

Au chapitre de la recherche, les fonds ont été utilisés comme suit :

	2006 \$	2005 \$
Salaires et avantages sociaux	12 443 190	12 498 226
Fournitures et autres	8 628 066	8 664 347
Services médicaux et chirurgicaux	3 032 622	2 981 231
Recettes imputées à l'exercice actuel	24 103 878	24 143 804

[b] Les autres contributions comptabilisées d'avance représentent les subventions et les dons affectés à l'externe pour différents programmes. Les modifications au solde des contributions comptabilisées d'avance sont les suivantes :

	2006 \$	2005 \$
Solde, début de l'exercice	2 083 491	2 227 852
Somme reçue pendant l'exercice	3 985 000	1 283 521
Recettes imputées à l'exercice actuel	(3 418 512)	(1 427 882)
Solde, fin de l'exercice	2 649 979	2 083 491

9. Investissements en immobilisations

[a] Les investissements en immobilisations sont calculés comme suit :

	2006 \$	2005 \$
Immobilisations, nettes	45 123 622	44 838 154
Sommes financées par les contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance [note 7]	(33 783 655)	(32 919 823)
	11 339 967	11 918 331

[b] L'évolution nette des investissements en immobilisations est calculée comme suit :

	2006 \$	2005 \$
Acquisition d'immobilisations financées à l'interne	2 111 906	289 368
Amortissement des immobilisations	(5 812 892)	(5 597 444)
Amortissement des contributions pour dépenses en immobilisations comptabilisées d'avance	3 122 622	3 335 932
	(578 364)	(1 972 144)

Notes afférentes aux états financiers

[SUITE]

10. Régime de retraite

Certains employés de CAMH et tous les nouveaux employés de CAMH peuvent être participants au régime de retraite Hospitals of Ontario Pension Plan, un régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, basées sur les gains consécutifs moyens les plus élevés. Ce régime est comptabilisé comme régime à cotisations déterminées. La contribution de CAMH pour l'exercice en cours était de 7 170 757 \$ [2005 : 6 992 553 \$] et est inscrite au poste Avantages sociaux de l'état des résultats. La plus récente évaluation actuarielle du Régime, effectuée le 31 décembre 2003, indique que le Régime est entièrement capitalisé.

Certains employés de CAMH sont des participants au Régime de retraite du SEFPO, un régime de retraite interentreprises contributif à prestations déterminées, basées sur les gains consécutifs moyens les plus élevés. Le Régime de retraite du SEFPO est comptabilisé comme un régime à prestations déterminées. La contribution de CAMH au Régime de retraite du SEFPO pour l'exercice était de 2 410 976 \$ [2005 : 2 207 283 \$] et est inscrite au poste Avantages sociaux de l'état des résultats. La plus récente évaluation actuarielle du Régime, effectuée le 31 décembre 2003, indique que le Régime est entièrement capitalisé.

11. Entités affiliées

La Fondation est une société indépendante sans capital-actions dotée de son propre conseil d'administration. Elle est responsable de toutes les activités de financement effectuées au nom de CAMH et verse des dons à CAMH à des fins d'immobilisations et de recherche. La comptabilité de la Fondation n'est pas incluse dans les présents états financiers. Au 31 mars 2006, l'actif net de la Fondation était de 17 027 151 \$ [2005 : 14 915 871 \$]. Les subventions reçues de la Fondation constatées pendant l'exercice totalisaient 2 877 465 \$ [2005 : 1 717 256 \$]. Ces sommes ont servi à financer des immobilisations et des projets de recherche. Au 31 mars 2006, les sommes recevables de la Fondation, incluses dans les comptes débiteurs, liées aux contributions et montants mentionnés plus haut, payés par CAMH au nom de la Fondation, totalisaient 993 755 \$ [2005 : 995 228 \$].

1437475 Ontario Inc. [la « société »] est une société indépendante dont CAMH possède 24 % des actions émises et en circulation. CAMH a reçu ces actions en contrepartie partielle du transfert de technologie à la société au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2001. L'investissement est inscrit à une valeur nominale de 1 \$. La société a été inactive au cours de l'exercice.

12. Passifs éventuels

- [a] CAMH contribue au Healthcare Insurance Reciprocal of Canada [« HIROC »] qui consiste en une mise en commun des risques d'assurance de responsabilité civile des hôpitaux membres. Tous les membres du compte intégré du HIROC versent des cotisations annuelles déterminées selon une méthode actuarielle. Tous les membres peuvent être appelés à verser une cotisation supplémentaire si le compte intégré subit des pertes pour leurs années d'adhésion. Il n'y a pas eu de cotisation supplémentaire durant l'exercice terminé le 31 mars 2006.
- [b] CAMH fait ou peut faire l'objet de différentes réclamations. Lorsqu'on peut déterminer la responsabilité possible, la direction croit que le règlement de l'affaire ne dépassera pas de façon importante les montants constatés dans les comptes. Dans d'autres cas, l'issue ultime d'une réclamation ne peut être déterminée pour le moment. Toutes les pertes supplémentaires liées aux réclamations seront constatées dans l'exercice au cours duquel la responsabilité peut être déterminée ou au cours duquel il est décidé que des redressements au montant constaté sont requis.

13. Baux

Les loyers minimaux annuels exigibles pour les emplacements au centre-ville et les bureaux de services communautaires sont les suivants :

	\$
2007	2 464 064
2008	2 082 005
2009	1 817 682
2010	1 576 269
2011	1 454 330
Années ultérieures	7 921 242
	17 315 592

14. États financiers comparatifs

Les états financiers comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation des états financiers de 2006.



Centre for Addiction and Mental Health
Centre de toxicomanie et de santé mentale

Un Centre collaborateur
de l'Organisation panaméricaine de la santé
et de l'Organisation mondiale de la Santé
Affilié à l'Université de Toronto

Available in English

3274b / 06-06